14e

Assises des déchets

27 / 28 SEPTEMBRE 2017

CITÉ DES CONGRÈS DE NANTES

FORUM ON WASTE MANAGEMENT
EUROPEAN BEST PRACTICES
FORUM DER ABFALLENTSORGUNG

Dossier de Presse

Septembre 2017

Contact Presse :

Chloé ROQUE - communication@assises-dechets.org - 02 72 74 79 25

Emilie GIRAUDET - e.giraudet@augural-strateo.fr - 06 18 29 77 58

5, rue Françoise Giroud - CS 16326 - 44263 NANTES Cedex 2 - France

Tél. : 33 (0)2 72 74 79 25 - E-mail : contact@assises-dechets.org

Site Web : www.assises-dechets.org

ASSISES NATIONALES DES DÉCHETS

SOMMAIRE

I - PRÉSERVER LA MER DE NOS DÉCHETS : DE GRANDS TÉMOINS SONT AU RENDEZ-VOUS ____3

- Catherine CHABAUD : "Il faut agir rapidement sur l'ensemble du cycle de vie du déchet" 3
- Jean-Michel COUSTEAU : Green Cross, chef d'orchestre d'une mobilisation internationale pour sauver l'océan 5
- Bruno DUMONTET : Expédition MED, la "plastisphère" à la loupe 6
- Jimmy PAHUN : Député du Morbihan et navigateur 8

II - ASSISES DES DÉCHETS : LE MONDE DES DÉCHETS CONVERGE À NANTES POUR FAIRE LE POINT ____9

- Un RDV professionnel incontournable dans l'univers des déchets 9
- L'association des Assises nationales des déchets : au cœur des enjeux environnementaux depuis toujours 10
- Confronter la LTECV et tenir le cap : Annick Bonneville, directrice de la Dreal Pays de la Loire, et Baptiste Legay, sous-directeur déchets et économie circulaire au sein du ministère de la Transition écologique et solidaire 11
- Nouveautés 2017 12
  - ¬ Thierry Meunier, président des Assises des déchets 12
  - Innovation : des "Speed Meetings" prometteurs 12
  - ¬ Partenariat : devenir « Amis » des Assises, le temps d'une édition 13
  - ¬ Les Assises accueillent l'exposition photo "RE-CYCLAGES EN FRANCE" 14

III - PROGRAMME DES 14E ASSISES DES DÉCHETS : LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN VUE ! ___ 15

- Ateliers techniques 16
- Séance plénière - Valorisation : cap français et directives européennes 19
- Rencontre avec des grands témoins - Préserver la mer de nos déchets 19
- Clôture des Assises des déchets par Brune Poirson, secrétaire d'État à la Transition écologique et solidaire 20

IV - AVIS D'UN EXPERT ____21

- Johann Leconte, CITEO - " La réussite des filières françaises du déchet, c'est la créativité, le pragmatisme et l'adaptation aux contextes locaux " 21

V - LES PARTENAIRES DES ASSISES DES DÉCHETS ____23

- Collaboration et soutien 23
- Médias 24

VI - INFORMATIONS PRATIQUES ____25

- Horaires, adresse et accès 25
- Inscription en ligne et tarifs 26

VII - CONTACT ____26

- Assises nationales des déchets 26
- Contact presse 26

VII - BANQUE D'IMAGES ____26

I - PRÉSERVER LA MER DE NOS DÉCHETS : DE GRANDS TÉMOINS SONT AU RENDEZ-VOUS

▪ Catherine CHABAUD : "Il faut agir rapidement sur l'ensemble du cycle de vie du déchet"

Journaliste, navigatrice émérite, militante écologiste et désormais déléguée à la mer et au littoral, Catherine Chabaud est l'une des figures de proue du combat contre la pollution des mers. Lors de la rencontre grands témoins des prochaines Assises des déchets, elle partagera son expérience et sa vision des enjeux à relever. Entretien.

Pourquoi vous êtes-vous engagée contre la pollution des océans ?

Ma mobilisation vient de ce que j'ai observé en mer, de tous ces déchets que j'ai pu rencontrer lors de mes traversées et plongées. Lorsque j'ai arrêté la compétition, début 2002, j'ai eu envie de naviguer autrement. Journaliste de formation, j'ai voulu m'intéresser d'abord aux solutions plutôt qu'aux problèmes. Cet engagement s'est donc traduit sur le terrain, dans mon milieu de la navigation et de la plaisance, en travaillant sur l'écoconception. Notamment sur les matériaux biosourcés qui peuvent remplacer ceux issus de la pétrochimie ou le verre-polyester qu'on ne sait pas bien recycler.

Alors qu'auparavant, je recherchais à mettre au point le bateau qui allait le plus vite, j'ai essayé de trouver celui qui aurait le moins d'impact sur l'environnement. Avec l'Université de Bretagne Sud, nous avons mis au point un canoë entièrement compostable en lin-PLA. Dans les années qui ont suivi, j'ai porté le projet Voilier du Futur, un projet industriel très ambitieux lauréat des Investissements d'avenir, qui n'a malheureusement pas vu le jour, mais a inspiré d'autres initiatives.

Comment êtes-vous arrivée à votre poste actuel, et pourquoi avoir accepté ce nouveau défi ?

En parallèle, je me suis investie dans différents travaux : j'ai mené une mission Nautisme et Développement durable que Jean-Louis Borloo m'a confiée en 2008, une autre pour le Pôle Mer Bretagne, puis ai participé au Grenelle de la mer, avant d'entrer au Conseil économique, social et environnemental, où j'ai été rapporteur d'un avis sur la gestion durable des océans et un autre sur les matériaux biosourcés.

Dans le même temps, avec d'autres, je me suis mobilisée sur la haute mer, puis avec la Plateforme Océan et Climat, nous avons réussi à faire entendre la voix de l'océan dans les négociations climatiques de la COP21 à Paris. Ségolène Royal, qui a soutenu notre initiative, m'a proposé le poste de déléguée à la mer et au littoral, que j'occupe depuis le 26 février 2016. La mission consiste à coordonner les sujets transversaux sur la mer et le littoral au sein du ministère, devenu

avec l'arrivée de Nicolas Hulot, celui de la transition écologique et solidaire. L'intérêt est que cela me permet d'être davantage dans l'opérationnel : avant j'étais plus dans la recommandation que dans la mise en œuvre d'une stratégie globale. La France dispose du deuxième espace maritime au monde, grâce aux outremer et est présente dans toutes les régions économiques du globe. Le travail est colossal car le sujet mer et littoral est très vaste, mais c'est passionnant !

Vous avez néanmoins accepté de participer aux prochaines Assises des déchets. Pour faire passer quel message ?

Je voudrais rappeler à l'occasion de ces Assises que l'envie de m'engager est née à la vue de tous ces déchets qui jonchent les océans. Et pourtant, je n'aime pas trop l'expression "continent de plastiques" par exemple, car cette pollution est beaucoup plus sournoise. Elle est souvent clairsemée, entre deux eaux. Parfois, les déchets rejoignent les fonds marins, voire s'accumulent dans des canyons comme cela a été constaté par l'Ifremer. À mon sens, il faut agir rapidement sur l'ensemble du cycle de vie du déchet. D'abord en évitant de le produire, et lorsqu'il est produit de faire en sorte d'éviter qu'il rejoigne le milieu naturel, notamment en assurant sa traçabilité. On peut aussi envisagé qu'il soit biodégradable, mais cela ne doit pas être un prétexte à son abandon. Lors des Assises des déchets, je présenterai une vidéo courte qui utilise un ton humoristique pour sensibiliser à la pollution des mers. Elle a été réalisée pour le Grenelle de la mer mais est toujours d'actualité.

Sommes-nous aujourd'hui à un tournant de la lutte contre la pollution maritime ?

Il y a assurément une prise de conscience générale de la problématique. D'abord parce que les médias s'en sont emparés, mais aussi car les initiatives pour sensibiliser le grand public se multiplient. En juillet, j'étais ainsi au musée océanographique de Monaco où l'Union européenne a lancé une campagne qui consiste à exposer des aquariums remplis de déchets. À l'échelle nationale, Ségolène Royal s'est beaucoup intéressée au sujet des déchets en mer et a mis la France à la tête d'une "coalition" contre les sacs plastiques. Le portefeuille a été repris par Nicolas Hulot qui veut développer l'économie circulaire, notamment sur le littoral. On peut par exemple donner une deuxième vie aux filets de pêche, aux déchets du nautisme, etc. Avec les services du ministère, nous travaillons à un grand plan d'action pour réduire les pollutions telluriques qui rejoignent la mer, mais je vous en dirai plus une prochaine fois !

Lors des prochaines Assises des déchets, Catherine Chabaud participera à la rencontre consacrée à la pollution des mers qui se tiendra le **jeudi 28 septembre à 14h30.**

▪ Jean-Michel COUSTEAU : Green Cross, chef d'orchestre d'une mobilisation internationale pour sauver l'océan

Jean-Michel Cousteau, explorateur et fils aîné du célèbre commandant, interviendra aux prochaines Assises des déchets au nom de Green Cross France & Territoires qu'il préside depuis sa création en 2011. L'association est aux premières lignes du combat contre la pollution des mers et vient de publier un ouvrage sur cette thématique.

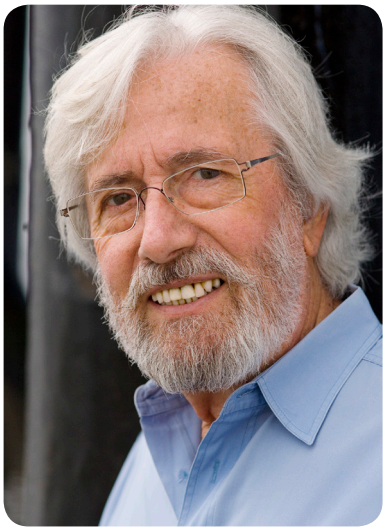

Avril 1986, Tchernobyl. L'un des réacteurs de la centrale nucléaire explose et provoque une catastrophe humaine et écologique majeure. Celui qui était alors à la tête de l'URSS, Mikhaïl Gorbatchev, fondera quelques années plus tard (en 1993) Green Cross International, une ONG qui s'inspire de la Croix Rouge et est dédiée à l'environnement.

La branche française a vu le jour en 2011 sous l'impulsion de Jean-Michel Cousteau, président, et de Nicolas Imbert, directeur exécutif. Elle intervient aussi bien sur l'Hexagone qu'en outre-mer. Des actions de coopération décentralisée dans l'économie circulaire sont également mises en place, notamment avec des pays d'Afrique. L'association concentre ses efforts sur cinq axes de travail : eau et océans ; alimentation ; ville et énergie durable ; économie circulaire ; coopération et solidarités.

Une mobilisation internationale contre la pollution des mers

Green Cross France & Territoires mène des actions de lobbying et rassemble les bonnes volontés sur des projets concrets. Membre fondateur de l'Institut de l'économie circulaire, l'association a aussi lancé l'initiative "Climat : Objectif OCEAN" lors de la COP22, en novembre 2016, et est parvenu à fédérer une cinquantaine de réseaux représentant 60 000 adhérents. En font partie des associations environnementalistes, mais aussi des territoires et de grandes entreprises comme Veolia par exemple.

"L'année 2017 doit être un tournant : il est urgent de stopper la prolifération des plastiques dans l'océan", assène Nicolas Imbert, directeur de Green Cross France & Territoires. "Les dernières études tirent la sonnette d'alarme : si rien ne change, la masse de plastique dans l'océan dépassera celle des poissons en 2050 !"

Afin de susciter des prises de conscience, Green Cross édite aussi des ouvrages grand public. Le 8 juin dernier, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Océan, l'association a ainsi sorti une nouvelle édition du livre OCEAN : les clés pour AGIR. Actualisé et enrichi de six nouvelles pages, il est également disponible en anglais.

Une approche globale de la problématique déchets

Dans son combat pour une planète plus verte et une mer plus bleue, Green Cross a naturellement fait des déchets, notamment plastiques, l'un de ses axes de travail prioritaires. "Ils contribuent au réchauffement climatique en utilisant des ressources pour les produire, les transporter et les recycler. Une fois dans l'océan, ils changent aussi la réflectivité de l'eau et altèrent son fonctionnement, ce qui réduit son efficacité en tant que pompe à oxygène. Ils représentent

enfin un danger d'empoisonnement pour l'ensemble de la chaîne alimentaire, à commencer par le plancton et les poissons."

L'association milite donc pour promouvoir l'écoconception, le ré-emploi et le recyclage. "Il faut faire entendre aux citoyens l'importance de l'économie circulaire. Il s'agit aussi pour les professionnels d'un formidable terreau d'innovation, car il y a beaucoup à inventer... notamment du côté des modèles économiques, par exemple avec des micro dispositifs de collecte". Car Green Cross n'oublie pas que l'argent reste le nerf de la guerre : "Pour Green Cross, l'enjeu est de mobiliser des financements à hauteur de nos objectifs sur 2017-2018 pour obtenir rapidement de premiers résultats dans les pays occidentaux, avant d'élargir l'effort à l'ensemble de la planète à l'horizon 2020."

Jean-Michel Cousteau représentera Green Cross France & Territoires lors des prochaines Assises des déchets pour une rencontre consacrée à la pollution des mers qui se tiendra le **jeudi 28 septembre à 14h30.**

▪ Bruno DUMONTET : Expédition MED, la "plastisphère" à la loupe

L'association Expédition MED a été créée en 2009. Alors qu'une huitième expédition scientifique dédiée à la recherche sur la pollution des mers est actuellement en cours, interview de son fondateur, Bruno Dumontet.

Vous êtes l'un des pionniers français de la lutte contre la pollution des océans. Comment la situation a-t-elle évolué ?

Je milite effectivement sur ce sujet depuis 2009. À l'époque, très peu de monde était informé et la problématique ne mobilisait pas. Expédition MED a été l'une des premières associations à travailler sur la thématique des microplastiques en mer et, avec François Galgani et le concours de l'Ifremer, à les quantifier. Grâce à des prélèvements, nous avons ainsi estimé qu'il y avait 250 milliards de plastiques flottants en Méditerranée. Nous avons alors révélé cette pollution invisible et alerté les médias, les politiques et les industriels. Depuis, il y a eu une vraie prise de conscience et cette problématique est aujourd'hui devenue un enjeu de société. Nos travaux ont été repris par de grands programmes de recherche nationaux comme internationaux et le sujet est mieux pris en compte dans les grandes orientations politiques.

Expédition MED a lancé plusieurs expéditions scientifiques depuis 2009. Il s'agit de votre spécificité ?

La particularité de notre structure est en effet une approche scientifique et des études terrain qui crédibilisent notre discours. L'association travaille en collaboration avec les laboratoires et est complètement associée aux publications ; nous ne nous contentons pas de réaliser des prélèvements. Notre action ne se limite cependant pas aux expéditions : nous menons différentes études scientifiques, mettons en place des projets de sensibilisation et travaillons avec des industriels pour rechercher des solutions. Nous avons aussi créé un "laboratoire citoyen", qui

permet à des représentants de la société civile d'embarquer avec nous et de participer aux projets.

Quel regard portez-vous sur la progression des connaissances concernant la pollution des mers ?

Ces dernières années ont émergé de nombreuses publications scientifiques, dont plusieurs auxquelles Expédition MED a participé. Plus on travaille sur cette pollution, et plus on découvre sa complexité car il y a de nombreux champs à explorer : les effets des polluants organiques persistants, les conséquences de l'ingestion par les organismes marins (aussi bien le plancton que les petits et grands poissons), l'impact sur l'environnement et la chaîne alimentaire, ou encore sur l'économie de la mer, de la pêche au tourisme. Nous découvrons également des problématiques que nous ne soupçonnions même pas. Dans la "plastisphère" qui a gagné toutes les mers du globe, nous avons par exemple constaté la prolifération de bactéries qui se plaisent beaucoup sur les plastiques. Cela pose la question d'un potentiel effet pathogène pour l'environnement marin, et par ricochet pour les humains. Il est possible que nous n'ayons encore découvert que le sommet de l'iceberg. Nous n'avons pas réalisé un seul prélèvement dans lequel il n'y avait aucun plastique et, au regard des quantités, c'est une bombe à retardement écologique.

Quelles sont les solutions à privilégier selon vous ?

Il manque d'abord un outil de sensibilisation du grand public. Même des maires de villes à l'intérieur des terres pensent qu'ils ne sont pas concernés, alors que les déchets arrivent de tous les bassins versants, comme le démontre une étude récente que nous avons réalisée sur l'origine des déchets retrouvés sur les plages. Il y a eu une véritable prise de conscience, mais il reste beaucoup de travail. Pour régler le problème lui-même, toutes les solutions de nettoyage des océans que l'on voit émerger actuellement et qui font le buzz sont utopiques selon moi : cela équivaudrait à remplir un tonneau percé ! Il faut agir à la source, car il est déjà trop tard lorsque les déchets se retrouvent dans la mer. Avec le groupe Suez, nous travaillons par exemple sur la problématique des fibres de vêtements qui sont rejetées dans l'eau par les machines à laver : l'objectif est de parvenir à ce qu'ils puissent être filtrés dans les stations d'épuration. Enfin, au niveau politique, il faut des directives cadres. Les déchets ne connaissant pas les frontières, il serait plus pertinent qu'elles soient posées à l'échelon européen et prolongées par des partenariats avec les pays limitrophes : en Méditerranée, il faudrait ainsi harmoniser les politiques au nord et au sud. Et, bien entendu, il faudra que les populations sur le terrain soient les premiers acteurs de ces changements.L'association Expédition MED a été créée en 2009. Alors qu'une huitième expédition scientifique dédiée à la recherche sur la pollution des mers est actuellement en cours, interview de son fondateur, Bruno Dumontet.

Bruno Dumontet représentera Expédition MED lors des prochaines Assises des déchets pour une rencontre consacrée à la pollution des mers qui se tiendra le **jeudi 28 septembre à 14h30.**

▪ Jimmy PAHUN : député du Morbihan et navigateur

Originaire de Port-Louis dans le Morbihan, Jimmy Pahun porte la double casquette de skipper et d'homme politique. Plusieurs fois vainqueur d'épreuves de régate en équipage sur le Spi Ouest-France ou le Tour de France à la voile, il remporte également la transat AG2R au côté d'Alain Gautier en 1996. En tant que consultant sportif, il participe à partir des années 1990 à élargir l'audience de la voile auprès du grand public.

En 2017, Jimmy Pahun est élu député du Morbihan. Il siège comme apparenté au groupe MoDem au sein de la commission du développement durable. Son expérience de navigateur a su aiguiser sa sensibilité à la question des déchets en mer. Croisée avec le regard neuf de l'élu national, elle nous permettra de mieux appréhender l'importance des responsabilités individuelles et collectives face à cet enjeu global.

Jimmy Pahun interviendra lors des prochaines Assises des déchets pour une rencontre consacrée à la pollution des mers qui se tiendra le **jeudi 28 septembre à 14h30.**

II - ASSISES DES DÉCHETS : LE MONDE DES DÉCHETS CONVERGE À NANTES POUR FAIRE LE POINT

Les Assises des Déchets, c'est maintenant ! Mercredi 27 et jeudi 28 septembre, la Cité des Congrès de Nantes accueillera l'événement incontournable des déchets en France.

Le programme est dorénavant bouclé et tous les invités confirmés.

La première journée, le mercredi 27 septembre, s'articule autour de 9 ateliers techniques et la présentation de projets innovants lors de la séance de Speed Meeting

Le matin du jeudi 28 septembre, la plénière consacrée à la présentation des évolutions politiques et réglementaires, nationales et européennes en matière de prise en charge et de traitement des déchets accueillera les représentants de la Commission Européenne, du BEE, du Ministère de la Transition écologique et solidaire de la région Pays de la Loire, de la FNADE et du CMD.

L'après-midi, le débat dédié aux océans donnera la parole à Catherine Chabaud, navigatrice et déléguée à la mer et au littoral, Bruno Dumontet, fondateur de l'ONG Expédition MED et Jimmy Pahun, navigateur et député du Morbihan. Jean-Michel Cousteau, océanographe et président de l'ONG Green Cross, viendra ensuite présenter le film long métrage qu'il a produit et réalisé qui vise à sensibiliser aux menaces qui pèsent sur la mer.

Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire viendra clôturer cette 14e édition des Assises des déchets.

▪ Un RDV professionnel incontournable dans l'univers des déchets

Innovations, réglementations, économie circulaire, pollution des mers... Autant de thématiques que la 14e édition des Assises des déchets abordera les 27 et 28 septembre 2017 à Nantes à la Cité des Congrès.

Devenu un événement unique dans l'univers des déchets, les Assises des Déchets sont désormais le seul événement d'envergure nationale totalement consacré à ce sujet.

Après s'être déroulées pendant plusieurs années à La Baule et réunissant plus de 600 personnes à chaque édition, cette nouvelle édition des Assises des déchets se tiendra à Nantes (pour la 4è fois) pendant deux jours.

Organisées sous une forme associative originale, elles regroupent les contributions matérielles et les propositions thématiques de l'ensemble des parties prenantes du déchet, qu'elles soient publiques, privées ou associatives, nationales ou locales.

Une clé majeure de l'économie circulaire

Si l'économie circulaire ne peut se résumer aux déchets, ceux-ci en constituent une des clés

fondamentales, à travers notamment le recyclage ou la valorisation des ressources. C'est la raison pour laquelle cette manifestation concentrée sur les déchets conserve toute sa pertinence. Les Assises constituent LE rendez-vous où sont évoqués les points d'actualité mais également les perspectives, où sont confrontés les retours d'expérience, où est acté ce qui fonctionne et ce qui a plus de mal à aboutir, où l'on réagit aux évolutions réglementaires ou politiques... que souvent même on anticipe !

Un fil rouge d'ambition et d'innovation

Le fil directeur de l'édition 2017 des Assises est fort : " Réduire, Recycler, Valoriser : tenir le cap ! ". À travers ce mot d'ordre, il souligne la nécessité de poursuivre les ambitions collectives de la filière déchets pour plus de performances et de recyclage, la fin des gaspillages, la rénovation urbaine, l'intelligence et les initiatives de territoires... Cette année, les Assises s'attacheront de plus à promouvoir l'innovation technique ou sociétale, susceptible d'accélérer les mutations à l'ère des réseaux et des nouvelles technologies de l'information.

Deux jours pour dialoguer et innover

Après une introduction par le ministère en charge de l'environnement, la première journée – le 27 septembre – sera consacrée à des ateliers techniques d'actualité, à des échanges et des partages d'expériences privées ou publiques, souvent au-delà du territoire national. Cette journée sera enrichie d'un forum et de présentations d'innovations techniques ou sociétales.

La seconde journée – le 28 septembre – se déroulera en plénière avec les interventions introductives de Nantes Métropole et de la Région Pays de la Loire, la restitution des ateliers de la veille, un débat sur les évolutions politiques et réglementaires (avec la LTECV) en matière de prise en charge et de gestion des déchets, et la remise des prix Innovation.

Le rayonnement des Assises des Déchets s'élargit en 2017 avec un point d'actualité environnemental où de "grands témoins" aborderont la problématique : "Préserver la mer de nos déchets".

L'événement sera clôturé par la secrétaire d'État à la Transition écologique et solidaire.

L'association des Assises nationales des déchets : au cœur des enjeux environnementaux depuis toujours

Créée en 1991 à l'initiative du réseau des DRIRE devenues aujourd'hui DREAL (Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), les Assises Nationales des déchets s'engagent sans relâche dans la thématique déchets.

La DREAL des Pays de la Loire et le réseau des DREAL, le ministère de la Transition écologique et solidaire, le Conseil régional des Pays de la Loire, Nantes Métropole, l'Ademe, CITEO, Electricité de France, Paprec Recyclage, Séché Environnement, Suez R&V France, Total ainsi que Veolia soutiennent financièrement les Assises Nationales des Déchets et participent activement à l'organisation de cette 14e édition.

ASSISES NATIONALES
DES DÉCHETS

▪ Confronter la LTECV et tenir le cap : Annick Bonneville, directrice de la Dreal Pays de la Loire, et Baptiste Legay, sous-directeur déchets et économie circulaire au sein du ministère de la Transition écologique et solidaire

Enjeu stratégique, la valorisation des déchets mobilise les instances politiques. Que ce soit à l'échelle nationale avec la publication de 14 décrets en 2016, dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), et bien sûr au niveau européen avec le plan d'action économie circulaire proposé fin 2015 par la Commission Européenne, annonçant de nombreux travaux de nature à engager l'Union Européenne dans ce nouveau monde de l'économie verte.

Des enjeux économiques et écologiques

Baptiste Legay, sous-directeur déchets et économie circulaire au ministère en charge de l'environnement

"La France s'est fixé des objectifs ambitieux", note Baptiste Legay, chef de la sous-direction des déchets et de l'économie circulaire au ministère de la Transition écologique et solidaire, "notamment pour augmenter la quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation sous forme de matière : cela devra concerner 55 % en masse des déchets non dangereux non inertes en 2020 et 65 % en masse en 2025." Par ailleurs, l'amélioration de la filière du recyclage permettra d'éliminer deux fois moins de déchets en 2025 qu'en 2010.

À l'horizon 2025, les actions de prévention et de gestion des déchets prévues par la LTECV devraient ainsi éviter le gaspillage annuel de 8,6 millions de tonnes de matières et 4 200 GWh d'énergie. Remobilisées pour d'autres utilisations, ces ressources auront un effet direct sur l'économie nationale, estimé à 653 millions d'euros par an.

L'impact sera aussi notable sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, qui devrait représenter 3,4 MTeCO2 par an en 2025. Ces réductions pourront être valorisées sur le marché de quotas d'émissions de gaz à effet de serre européen, pour un montant compris entre 23 M€ (au cours actuel) et 253 M€ (selon la valeur tutélaire du carbone).

Orchestrer la transition

"Il sera nécessaire de mobiliser tous les acteurs (entreprises, collectivités, administrations…) pour orchestrer la transition vers l'économie circulaire, tandis que les futurs plans régionaux de prévention et de gestion des déchets devant être élaborés par les Régions fixeront le cadre permettant d'atteindre les objectifs ambitieux de la LTECV", souligne Annick Bonneville qui dirige la DREAL Pays de la Loire. "L'enjeu est de changer la vision de la gestion des déchets et de décloisonner pour pouvoir appréhender le cycle de vie des produits dans son ensemble", ajoute Baptiste Legay.

Annick Bonneville, directrice de la DREAL Pays de la Loire et secrétaire générale des Assises des déchets

Afin de réussir la transition et de réorienter des flux vers les filières de valorisation (réutilisation, recyclage matière, valorisation

énergétique), il faudra aussi renchérir le coût de la mise en décharge et adapter la valorisation des déchets aux besoins des industriels en suscitant des boucles d'économie circulaire pour permettre la recyclabilité réelle ou opérationnelle au plan industriel, et plus seulement la recyclabilité technique théorique des flux de déchets à recycler.

"En septembre 2017, les Assises des déchets permettront de dresser un point d'étape de ces différentes dynamiques, conclut Annick Bonneville. Nous pourrons ainsi évaluer si la transition est pleinement en marche et identifier les éventuelles difficultés".

▪ Nouveautés 2017

¬ Thierry Meunier, président des Assises des déchets Innovation : des "Speed Meetings" prometteurs

Cette année, les Assises des Déchets souhaitent faire profiter de la couverture médiatique qu'elles génèrent aux porteurs de projets et d'initiatives innovants qui incarnent la thématique générale : « réduire, recycler, valoriser : tenir le cap ! ».

Thierry Meunier, directeur Écoresponsabilité de Séché Environnement et président des Assises Nationales des Déchets

Les Assises des Déchets braquent cette année les projecteurs sur des projets innovants. Un appel national a permis de sélectionner une vingtaine de candidatures. 9 projets les plus prometteurs seront cependant présentés à Nantes et soumis au vote interactif des participants des Assises.

Dans un contexte économique ouvert et très concurrentiel, dans le déchet plus qu'ailleurs étant donné les ambitions et politiques nationales déclarées, l'agilité économique et sociale est devenue déterminante, explique Thierry Meunier, Président de l'association Assises nationales des Déchets. Notre manifestation constitue par ailleurs, une excellente tribune pour aider et renforcer la visibilité des idées et propositions les plus innovantes en matière de déchets. C'est cette analyse qui nous a conduit à proposer aux porteurs de projets quel que soit leur statut ou leur degré de développement, de venir vers nous". Ont ainsi été reçues une vingtaine de propositions finalement éligibles, couvrant le champ des 3 catégories suivantes :

- prévention et recyclabilité. C'est un classique avec des projets focalisés autour du métal, une ancienne filière pour laquelle il reste encore à faire, mais aussi autour de la valorisation de ressources à fort potentiel énergétique,

- sociétal, thème incontournable tant il est vrai que les comportements individuels ou collectifs sont une composante structurante de l'économie du déchet,

- numérique, pour lequel le foisonnement des initiatives, sans être une surprise, est remarquable. Le jury s'est cependant interrogé sur la pertinence économique et sociale de ces propositions qui relèvent par exemple du stockage thermique, de la gestion des flux, de géolocalisation, de l'amélioration de la traçabilité matière ou de plateformes de mise en commun de ressources ou de produits…

3 lauréats à choisir par les participants aux Assises

"Le jury, représentant un large panel des parties prenantes du déchet, publique comme privé, a fait le choix de ne pas retenir des projets déjà primés. Nous voulons plutôt mettre en lumière des réelles nouveautés et concepts originaux, qui peuvent induire un changement durable et pérenne", reprend Thierry Meunier. Les porteurs des 9 projets retenus présenteront leurs initiatives en seulement 3 minutes : ces « Speed meetings » en fin de la première journée donneront lieu à un vote interactif de la part des participants à la manifestation. Les 3 lauréats (1 par catégorie) seront ensuite récompensés le jeudi, sur scène, en séance plénière.

"Bien que ce soit une première et bien que nous l'ayons organisée un peu tardivement, cette démarche innovation est déjà un succès, se félicite Thierry Meunier. On peut espérer qu'elle deviendra, comme les autres nouveautés introduites cette année, un des rendez-vous incontournables des Assises des Déchets pour les années à venir".

Pour plus d'informations, consultez la page dédiée sur notre site :

www.assises-dechets.org/assises-2017/speed-meeting

¬ Partenariat : devenir « Amis » des Assises, le temps d'une édition

Afin de donner plus d'ampleur à la manifestation et faciliter l'accès au dispositif partenarial, notamment pour les structures ayant des moyens limités, le bureau des Assises a créé le statut "Amis" des Assises des Déchets.

Concrètement, un partenaire Ami est invité à relayer l'ensemble des informations et actualités des Assises des Déchets à un maximum de ses contacts. En contrepartie, les Assises s'engagent à lui offrir la possibilité de présenter sur place de la documentation papier ou de mettre à disposition des participants sa documentation en format numérique. Elles proposent également de générer en ligne un lien privilégié pointant vers le site du partenaire Ami.

Le cadre des partenariats Amis permet également de disposer d'une nouveauté pour les Assises des déchets : les stands. Bien que ce soit la première année que les Assises proposent des stands, le concept a séduit. Pour cette 14e édition, les Assises accueilleront à la Cité des Congrès 5 exposants : le Ministère de la Transition écologique et solidaire qui aura un stand avec la DREAL des Pays de la Loire, Nantes Métropole, CITEO, IMT Atlantique et France Nature Environnement.

Pour plus d'informations, consultez la page dédiée sur notre site :

www.assises-dechets.org/partenaires/devenir-partenaire

¬ Les Assises accueillent l'exposition photo "RE-CYCLAGES EN FRANCE"

Pour l'édition 2017, les Assises des Déchets accueillent l'exposition photo itinérante et pédagogique « RE-CYCLAGES EN FRANCE ».

Réinventer la matière, mieux trier, recycler et valoriser nos déchets… Nous sommes tous concernés par l'importance de ces gestes éco-citoyens, simples et utiles, pour préserver notre environnement et favoriser de nouvelles économies circulaires.

A travers son travail artistique, le photographe Alain FOURAY s'attache à mettre en lumière ce point de vue, inscrivant son projet dans une démarche multi-filières.

En effet, autour de ce projet photographique et pédagogique, 10 éco-organismes se sont regroupés pour sensibiliser un large public.

Un autre regard… au cœur de la matière

C'est en se rendant sur les sites français de traitement de déchets depuis plusieurs années, que le photographe a pu réaliser un grand nombre d'images témoignant de la richesse des flux en transformation et de l'implication des différents acteurs.
Cette exposition RE-CYCLAGES porte un autre regard sur la fin de vie des objets ou produits du quotidien devenus des déchets. Entre abstraction et figuration, les photographies d'Alain FOURAY nous interpellent par la beauté plastique de la matière.

ALAIN FOURAY - Photographe et directeur artistique
Passionné par l'image, sa pratique artistique tisse un dialogue entre matière et signe, du visible à l'invisible et porte un autre regard sur des sujets d'intérêt général.

www.alainfouray.com

III - PROGRAMME DES 14E ASSISES DES DÉCHETS : LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN VUE !

14e Assises des déchets

27 / 28 SEPTEMBRE 2017
CITÉ DES CONGRÈS DE NANTES

MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2017

8h45 • Arrivée des participants - café d'accueil
9h45 • Ouverture officielle, **Thierry MEUNIER**, président, Assises des Déchets
10h00 • Allocution de **Michèle GRESSUS**, vice-présidente, Nantes Métropole
10h15 • Introduction par **Baptiste LEGAY**, sous-directeur des déchets et économie circulaire, MTES-DGPR

ATELIER 1 L'indispensable modernisation des centres de tri **10h30 à 12h00** - SALLE 800	**ATELIER 2** Comment le High-tech revisite l'économie de la matière **10h30 à 12h00** - SALLE 300	**ATELIER 3** Pour en finir avec les mauvaises pratiques **10h30 à 12h00** - SALLE R0

12h15 • Déjeuner

14h00 à 14h15 • Espaces exposition et forum rencontres

ATELIER 4 Planification : l'affirmation du rôle des Régions **14h15 à 15h45** - SALLE 300	**ATELIER 5** Énergies et déchets : performances et avancées **14h15 à 15h45** - SALLE 800	**ATELIER 6** L'avenir de la REP à la française **14h15 à 15h45** - SALLE R0

15h45 • Pause café

ATELIER 7 Recyclage et stratégie plastiques **16h15 à 17h45** - SALLE 300	**ATELIER 8** Déchets du BTP : les acteurs s'organisent **16h15 à 17h45** - SALLE R0	**ATELIER 9** Biodéchets : agir de concert **16h15 à 17h45** - SALLE 800

18h00 à 18h30 • **Innovations déchets : interactivité et speed meeting**

18h30 à 20h00 • Cocktail de fin de journée

FORUM ON WASTE MANAGEMENT
EUROPEAN BEST PRACTICES
FORUM DER ABFALLENTSORGUNG

JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017 - SALLE 800

à partir de 08h00 • Arrivée des participants - café d'accueil
09h00 • Ouverture par **Mme Johanna ROLLAND**, présidente, Nantes Métropole
09h15 • Allocution de **M. Maurice PERRION**, président de la Commission Territoires et environnement, Région des Pays de la Loire
09h30 • **Synthèse des contributions des ateliers**

10h45 à 12h15 • Séance plénière : **Valorisation : cap français et directives européennes**

12h15 • Déjeuner

14h00 • **Remise du prix Innovation déchets**

14h30 à 16h00 • Rencontre avec des grands témoins : **Préserver la mer de nos déchets**

16h00 • Clôture des Assises par **Mme Brune POIRSON**, Secrétaire d'État à la Transition écologique, Ministère de la Transition écologique et solidaire

www.ponctuation.fr

10h30
12h00

▪ Ateliers techniques

Atelier 1

L'indispensable modernisation des centres de tri

En 2022, selon la loi de Transition énergétique, l'extension des consignes de tri du plastique devra couvrir 100 % du territoire français. La modernisation du parc des centres de l'hexagone est donc primordiale. Une expérimentation menée par Citeo (nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio) entre 2012 et 2014 a montré que 85 % des centres de tri n'étaient pas en mesure de gérer dans de bonnes conditions les nouveaux flux de plastique : installations trop petites, process inadaptés, augmentation des coûts… Depuis, une première étape a été franchie : fin 2016, on recensait une quarantaine de centres en capacité de trier les emballages de 15 millions d'habitants passés en consignes élargies, représentant 25 % de la population nationale. L'enjeu des prochaines années est de poursuivre cette transformation pour équiper l'ensemble du territoire avec un dispositif de tri moderne, efficace et compétitif.

Pilote : M. Carlos de LOS LLANOS, Citeo (nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio)
Copilote : M. Christophe MALLEVAYS, Paprec Recyclage
Animatrice : Mme Anne-Cécile BRAS

Atelier 2

Comment le high tech revisite l'économie de la matière

L'économie circulaire, tout le monde connaît… ou croit connaître. La raréfaction des ressources favorise aujourd'hui plus que jamais son essor. Les initiatives fleurissent, en particulier dans les pays émergents où des entrepreneurs à l'esprit agile transforment les contraintes en opportunités pour « faire plus avec moins ». Cette approche d'innovation frugale et flexible croît également en France, où de nombreuses sociétés ont opté pour cette démarche et développent des solutions ingénieuses et génératrices de forte croissance. Un appel à la créativité, voire à la « révolution » technologique… ou logistique quand il faut inventer la reverse supply chain pour réintroduire les produits usagés dans la chaîne de production/distribution/consommation.

Pilote : Mme Isabelle MARTIN, Suez R&V France
Copilote : M. Thierry MEUNIER, Séché Environnement
Animateur : M. Antoine DARRAS

Atelier 3

Pour en finir avec les mauvaises pratiques

En 2012, 342 millions de tonnes de déchets ont été produites en France. Si la majeure partie de ceux-ci est collectée, traitée, valorisée et éliminée, il en reste encore malgré tout un bon nombre laissés « sur le bord de la route », et in fine dans les océans… Entre gestes inconsidérés et pratiques non respectueuses de la réglementation, ces comportements nuisibles posent de vraies questions environnementales, économiques et sociétales. Il faut évidemment agir en matière d'éducation et de prévention auprès de tous les acteurs, et plus largement mobiliser du local jusqu'à l'international, en faisant évoluer le cadre juridique, en favorisant l'innovation mais aussi en organisant des contrôles renforcés et des sanctions au juste niveau.

Pilote : Mme Emilie JAMBU, DREAL Pays de la Loire
Copilote : M. Patrick HERVIER, France Nature Environnement
Animateur : M. Antoine LEBEAU

10h30
12h00

Atelier 4

Planification : l'affirmation du rôle des Régions

La loi NOTRe de réforme territoriale a significativement modifié le contexte de la planification, de la prévention et la gestion des déchets. Cette compétence est en effet désormais sous la responsabilité complète des Conseils régionaux. Elle leur confie notamment la charge d'établir des plans régionaux de prévention, de gestion des déchets et d'actions en faveur de l'économie circulaire et de coordonner l'ensemble des parties prenantes concernées. De fait, les Régions ont dû intégrer cette nouvelle compétence - en même temps que beaucoup d'autres ! - tout en ayant à assurer, dans de nombreux cas, un exercice inédit de fusion et de réorganisation de leurs services. Près de deux ans après la promulgation de la loi NOTRe, où en sont-elles dans la prise en main de cette nouvelle compétence ?

Pilote : M. Bernard BEGNAUD, Ademe
Copilotes : M. Baptiste LEGAY, Ministère de la Transition écologique et solidaire
et Mme Isabelle MARTIN, Suez R&V France
Animatrice : Mme Anne-Cécile BRAS

Atelier 5

Énergies et déchets : performances et avancées

La loi de Transition énergétique et la communication européenne " waste to energy " questionnent la place de la valorisation énergique des déchets au sein de la future politique environnementale. En France, pour limiter le stockage de déchets non dangereux, on doit, outre les actions prioritaires de prévention et de recyclage matière ou organique..., optimiser l'efficacité du parc existant d'unités de valorisation énergétique et créer des capacités territoriales pour la production d'énergie à partir de CSR issus de refus de tri plus nombreux. Cela induit de complexes questions liées à la compétitivité des industries consommatrices de chaleur, au développement des réseaux de chaleur, à la prévisibilité à moyen terme du coût de l'énergie.

Pilote : Mme Elisabeth PONCELET, ADEME
Copilotes : Mme Isabelle MARTIN, Suez R&V France et M. Jean-Paul CAZALETS, Total
Animateur : M. Antoine DARRAS

Atelier 6

L'avenir de la REP à la française

En plus de 20 ans, une vingtaine de filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) ont vu le jour en France. Le recul et les retours d'expérience sur les REP opérationnelles permettent d'analyser les forces et faiblesses de ces dispositifs. A ce titre, une réflexion sur les principes directeurs des filières opérationnelles au niveau des acteurs et un diagnostic économique de la filière DEEE en France par l'Ademe sont en cours. Lors de cet atelier, les intervenants partageront leurs propositions et mettront en perspective la mise en œuvre de ces filières REP dans d'autres états-membres. Des pistes d'amélioration seront recherchées, notamment en ce qui concerne la cohérence avec le cadre européen, les mécanismes de fixation des objectifs par filière puis leur contrôle, ou encore la gouvernance.

Pilote : Muriel OLIVIER, Veolia
Copilote : Mme Emilie JAMBU, DREAL Pays de la Loire
Animateur : M. Antoine LEBEAU

16h15
17h45

Atelier 7

Recyclage et stratégie plastiques

Les plastiques offrent de nombreux avantages environnementaux : faible poids, caractère isolant... et sa recyclabilité infinie. Il est indispensable que l'ensemble des acteurs agissent ensemble de façon concertée pour prendre en charge sa fin de vie et réduire les pollutions : de nombreuses initiatives vont déjà dans ce sens, associant industriels consommateurs et industriels recycleurs. Il faut aller plus loin, des pouvoirs publics aux citoyens en passant par les départements de marketing pour lever les freins au développement de l'écodesign...

Pilote : Mme Sylvia BLOND, Paprec Recyclage
Copilote : M. Eric DEBEDDE, Total
Animatrice : Mme Anne-Cécile BRAS

Atelier 8

Déchets du BTP : les acteurs s'organisent

Le BTP, important producteur de déchets, est la priorité numéro 1 du Plan national de prévention des déchets. Les acteurs amont de la filière du bâtiment, maîtres d'ouvrage, architectes se mobilisent donc pour explorer de nouvelles pistes notamment l'éco conception.
À l'horizon 2020, la loi de Transition énergétique vise une valorisation à 70 % des déchets "inévitables" : les efforts portent principalement sur le plus gros flux, les déchets inertes, au détriment des déchets du second œuvre encore peu valorisés : le diagnostic réglementaire avant déconstruction, la déconstruction sélective pour réintégrer des produits de qualité dans des boucles d'économie circulaire, la création de nouvelles filières sont des priorités pour améliorer significativement la gestion de ces déchets.

Pilote : Mme Annie PERRIER-ROSSET, EDF
Copilotes : M. Erwan LE MEUR, PAPREC Recyclage et Mme Muriel OLIVIER, Veolia
Animateur : M. Antoine LEBEAU

Atelier 9

Biodéchets : agir de concert

Avec la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, un nouveau cap a été franchi dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et une meilleure valorisation des biodéchets. Parmi les mesures effectives : les plans d'action contre le gaspillage en restauration collective, le tri à la source des biodéchets par les collectivités, la recherche de débouchés pour les invendus alimentaires des distributeurs... De plus, de nouvelles technologies s'imposent, à l'image de la méthanisation qui peut compléter le compostage. En question désormais, la mise en place de meilleures organisations. L'objectif est de faire de la diversité des solutions une opportunité pour optimiser la gestion de ces déchets au niveau social, économique et environnemental, et à l'échelle d'un territoire pertinent.

Pilote : Mme Héloïse EVEN, Conseil Régional des Pays de la Loire
Copilote : M. Patrick HERVIER, France Nature Environnement
Animateur : M. Antoine DARRAS

▪ Séance plénière
Valorisation : cap français et directives européennes

ıjeu stratégique, la transition vers une économie circulaire nécessite de transcender la vision passée de gestion des déchets, pour la décloisonner avec une approche réellement fondée sur l'ensemble du cycle de vie des produits. En cela, la valorisation des déchets mobilise les instances politiques à l'échelle nationale avec la publication de quatorze décrets en 2016 pour le volet "économie circulaire" de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), et bien sûr au niveau européen avec le plan d'action "économie circulaire" proposé fin 2015 par la Commission qui porte sur les 3 volets : production durable, consommation durable et valorisation des déchets, et prévoit la révision des principales directives sur les déchets.

© alain.sauvant@engie.com

En France, les objectifs sont ambitieux (réduction par 2 de l'élimination en 2025 par rapport à 2010, valorisation sous forme matière de 65 % en masse des déchets non dangereux non inertes en 2025,...), et les actions déjà nombreuses. Alors que les Régions élaborent les prochains plans de prévention et de gestion des déchets, tous les acteurs (entreprises, collectivités, administrations...) s'emploient afin de bien orchestrer la transition vers l'économie circulaire. La plénière des Assises permettra de dresser un point d'étape de ces dynamiques, leurs avancées et leurs éventuelles difficultés.

Pilote : M. Baptiste LEGAY, Ministère de la Transition écologique et solidaire
Animateur : M. Valéry DUBOIS

▪ Rencontre avec des grands témoins
Préserver la mer de nos déchets

88% de la surface des océans sont pollués par des déchets abandonnés dans la nature, par manque de civisme, par ignorance, inconscience ou négligence. Le vent, le ruissellement des eaux de pluie, la séparation des déchets pas toujours suffisante dans les stations d'épuration drainent des milliers de déchets vers les océans via les rivières, sans compter les catastrophes naturelles et accidents maritimes. La pollution n'est pas qu'une question de tonnes mais aussi de nombre de déchets et de la pollution qu'ils engendrent comme les mégots par exemple. Les déchets les plus répandus dans l'environnement marin proviennent de déchets en plastique (ils représentent entre 60 et 80% des déchets), on parle de 150 millions de tonnes de plastique dérivant dans les océans, cristallisant à juste titre les préoccupations de la communauté internationale.

© Expedition MED B Dumontet - Italie Fiumicino Macrodéchets

Dans cet inventaire, il ne faut malheureusement pas oublier les flux de substances polluantes, charriés par les fleuves en aval des bassins versants et des grandes métropoles et en dépit des efforts de collecte et de l'augmentation des rendements épuratoires. Les Assises ont choisi d'éclairer cette thématique par des prises de paroles de grands témoins, navigateur, scientifique, politique et océanographe. Expériences vécues, expérimentations, observations, quantifications permettront de mieux comprendre. Chacun d'entre eux apportera sa vision pour l'avenir, les pistes de solutions curatives ou préventives qu'il perçoit.

Comment préserver la mer de nos déchets ? C'est à la fois l'affaire de chacun et l'affaire de tous. Outre l'évaluation globale de la situation, le débat des Assises évoquera les actions en cours ou à déclencher, ainsi que les pistes d'actions provenant de la recherche et par différentes initiatives.

Pilote : M. Johann LECONTE, Trésorier des Assises des déchets
Animateur : M. Valéry DUBOIS

▪ Clôture des Assises des déchets par Brune Poirson, secrétaire d'État à la Transition écologique et solidaire

Jeudi 28 septembre, Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, clôturera les Assises des Déchets de Nantes.

Élue députée en 2017, diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix en Provence, de la London School of Economics, et de Harvard, Brune Poirson mène une carrière remarquable. Auto-entrepreneuse dans le domaine de l'innovation et de la responsabilité sociale des entreprises, elle a travaillé dans l'innovation et le développement, notamment en Inde et aux États-Unis, à la fois dans les secteurs public (AFD), privé (Veolia) et associatif (Nesta, PGT).

Brune Poirson

Brune Poirson,
secrétaire d'État à la Transition écologique fera un point presse le jeudi 28 septembre à 16h30

IV - AVIS D'UN EXPERT

▪ Johann Leconte, CITEO
" La réussite des filières françaises du déchet, c'est la créativité, le pragmatisme et l'adaptation aux contextes locaux "

Citeo - nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio - est un partenaire de toujours des Assises des Déchets. Un compagnonnage de longue haleine qui continue de s'approfondir, au nom d'une dynamique de co-production essentielle dans l'univers du déchet. Analyse de Johann Leconte, conseiller spécial du directeur général de Citeo

Citeo est un partenaire historique des Assises. Pourquoi ce choix ?

Tout simplement parce qu'elles constituent le seul événement organisé en si étroite collaboration entre l'ensemble des parties concernées, avec l'appui très important du ministère en charge de l'environnement ! C'est là où se rencontrent tous les publics concernés par la problématique des déchets : les administrations, les entreprises, les associations de consommateurs et de protection de l'environnement, les élus et les collectivités locales. Tous les deux ans, depuis 28 ans, les Assises proposent un espace de dialogue et de débat, en toute liberté, indispensable à nos métiers.

Johann Leconte, conseiller spécial du directeur général de Citeo et trésorier des Assises des Déchets

Quelle est la finalité de ces débats ?

Du remue-méninge pour une production collective ! Si on parle beaucoup aujourd'hui de co-élaboration de dispositifs publics, il y a longtemps que les Assises y participent. En effet, chaque édition des Assises propose des formats spécifiques et évolutifs, de travail et d'échange, alternant plénière et ateliers, où personne n'affirme détenir la vérité et où on ne se contente pas de solutions simplistes. Les Assises ont participé au chemin collectif parcouru pour faire évoluer les comportements des citoyens et de la société dans son ensemble dans le cadre de la mise en œuvre des filières REP, par exemple.

Des constructions progressives et des expériences partagées pour une efficacité économique, sociale et environnementale

Dans les métiers des déchets, il ne faut surtout pas construire des cathédrales à la première idée venue ! Au fil de leur histoire, les acteurs de la gestion des déchets ont dû réfléchir, observer, inventer, partager leurs expériences. De plus la mobilisation des acteurs locaux a été décisive pour mettre en œuvre les dispositifs dans les territoires. Les Assises ont facilité les contacts, ont

permis de rendre compte des expériences menées sur de multiples thématiques, de partager les bonnes pratiques...

Pour illustrer cette capacité à agir, à s'adapter, je peux citer l'exemple du Pays Fouesnantais ou celui du canton de Champtoceaux, en Anjou qui ont inventé modestement d'abord puis de plus en plus industriellement. Les initiateurs politiques et techniques du projet de collecte sélective et de tri des emballages ménagers de Champtoceaux sont partis d'idées simples et locales : des tables à trier les pommes ! Il a fallu les reconvertir pour trier les emballages, puis le système a grandi en 5 ou 6 étapes successives, de plus en plus élaborées au plan industriel, pour faire face à l'augmentation des volumes à trier.

La réussite des filières françaises du déchet, c'est cette créativité, ce pragmatisme qui associe high tech et low tech, et une capacité à s'adapter aux spécificités locales. J'ai cité deux exemples de l'Ouest mais il y en a bien d'autres sur notre territoire national et nous pouvons être fiers collectivement de ces réussites qui nous permettront de relever les défis qui s'annoncent : tout particulièrement celui de la transformation de notre maillage historique de petits centres de tri locaux vers une organisation plus industrielle, à l'image de ce qu'ont fait nos voisins européens, pour être en capacité d'étendre les consignes de tri à tous les emballages en plastique d'ici 2022.

V - LES PARTENAIRES DES ASSISES DES DÉCHETS

▪ Collaboration et soutien

La manifestation est organisée par l'association des Assises nationales des déchets en collaboration avec :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT DES PAYS DE LA LOIRE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Nantes Métropole

Région PAYS DE LA LOIRE

EDF

CITEO

PAPREC RECYCLAGE

SUEZ

Séché environnement
Séché global solutions

TOTAL

VEOLIA

France Nature Environnement

▪ Médias

www.actu-environnement.com - Cogiterra - Actualités web, environnement et développement durable

www.afite.org - Réseau associatif d'information, actualités environnementales, réglementaires et technologiques

www.consoglobe.com - Magazine web pour consommer mieux, vivre mieux

dechets-infos.com - Actualités, enquêtes et reportage sur la gestion des déchets

www.epe-asso.org - Newsletter de l'Association Française des Entreprises pour l'Environnement

www.environnement-et-technique.com - Cogiterra - Magazine professionnel, management et techniques de l'environnement

www.environnement-magazine.fr - Groupe Cayola - Magazine développement durable à destination des entreprises et collectivités

www.adcf.org/intercommunalites-mensuel - Magazine d'information, débats et réflexions institutionnels et territoriaux

www.journaldesmaires.com - Magazine on et offline d'information à destination des maires et des conseillers municipaux

www.lescahiers-environnement.info - Organe de presse professionnel, développement économique et durable

www.lasim.org - la Sim - Magazine professionnel, sciences et techniques du développement durable

tsm.astee.org - Magazine professionnel, informations techniques et scientifiques, environnement

www.territorial.fr/48-technicites.htm - Territorial - Magazine professionnel, actualités techniques et innovantes pour les cadres de la fonction publique

VI - INFORMATIONS PRATIQUES

▪ Horaires, adresse et accès

Horaires

Mercredi 27 septembre : 8h45 à 20h00
Jeudi 28 septembre : 8h00 à 17h00

Adresse de l'événement

14e Assises des Déchets
Cité Internationale de Congrès de Nantes
5 rue de Valmy - 44041 Nantes

Accès

En train :
Une réduction de 20% sur les billets a/r de la SNCF sur simple demande d'une fiche Congrès à l'équipe des Assises. La gare de Nantes (sortie sud) se trouve à 5 minutes à pied de la Cité des congrès.

En voiture :
Stationnement possible payant à proximité de la Cité des Congrès ou parking relais (tramway puis busway n°4, arrêt « Cité internationale des congrès »).
Covoiturage possible sur www.covoiturage-nantesmetropole.fr

En avion :
Des réductions Air France – KLM sont accessibles aux participants sur une large gamme de tarifs publics, sur le site www.airfranceklm-globalmeetings.com en indiquant le code identifiant 29302AF. Validité de l'offre : du 22/09/2017 au 03/10/2017.

En transports au commun :
Tramway - ligne 1 – arrêt « Duchesse Anne – Château des Ducs de Bretagne », à une station de la gare TGV (sortie Nord).

Busway - ligne 4 – arrêt « Cité Internationale des Congrès ».

Navette aéroport > centre-ville – depuis le Hall 1 puis arrêt « Lieu Unique », des départs toutes les 20 minutes se font tous les jours.

Vélos libre-service - Bicloo :
Stations au pied de La Cité des Congrès et deux stations à proximité.
Plus d'information sur : www.bicloo.nantesmetropole.fr

▪ Inscription en ligne et tarifs

Droits d'inscription :

- 300 euros / personne incluant :
  - l'entrée à la Cité des congrès durant 2 jours
  - les 2 déjeuners
  - les pauses-café

Cliquez-ici pour vous inscrire !

- Un tarif spécifique de 150 euros/personne réservé aux associations et aux collectivités locales est aussi prévu.

VII - CONTACT

▪ Assises nationales des déchets

Assises nationales des déchets

5 rue Françoise Giroud - CS 16326
44263 NANTES CEDEX 2 - FRANCE
☎ +33 (0)2 72 74 79 25

Site internet : www.assises-dechets.org
E-mail : contact@assises-dechets.org

▪ Contact presse

Chloé ROQUE

✉ communication@assises-dechets.org
☎ 02 72 74 79 25

Emilie GIRAUDET

✉ e.giraudet@augural-strateo.fr
☎ 06 18 29 77 58

VII - BANQUE D'IMAGES

Les Assises nationales des déchets disposent d'une large banque d'images disponibles en HD sur simple demande.

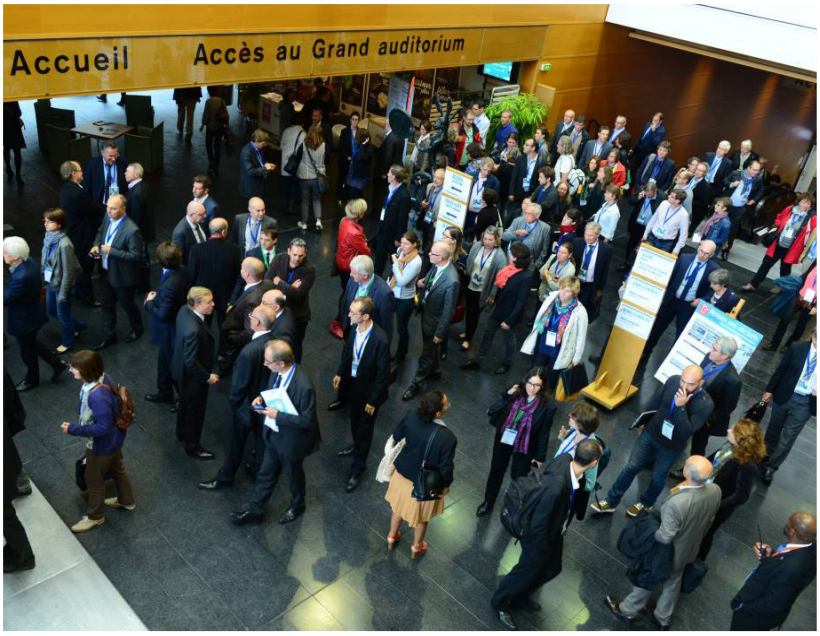

©Vincent Jacques _ Assises des déchets

14e Assises des déchets

27 / 28 SEPTEMBRE 2017

CITÉ DES CONGRÈS DE NANTES

Planification, innovation, REP,
centre de tri, énergie, BTP, biodéchets, plastiques,
règlementation, économie circulaire

Avec le soutien de ADEME, CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE, ECO-EMBALLAGES, ÉLECTRICITÉ DE FRANCE, NANTES-MÉTROPOLE, PAPREC RECYCLAGE, SÉCHÉ ENVIRONNEMENT, SUEZ R&V FRANCE, TOTAL, VEOLIA

POUR VENIR AUX ASSISES

Site web : www.assises-dechets.org
Tél. : 33 (0)2 72 74 79 25
E-mail : contact@assises-dechets.org

Organisées avec le réseau des DREAL, directions régionales
de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Sous l'égide du Ministère de la Transition écologique et solidaire